PROGRAMME DE FORMATION · SÉCURITÉ INCENDIE · SSIAP 1

SSIAP 1 · Agent de sécurité incendie

Service de sécurité incendie et assistance à personnes · Formation initiale

Qualiopi processus certifié · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les agents de sécurité incendie SSIAP 1 ont pour missions d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

- Acquérir les compétences permettant d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH

2 PUBLIC ET PRÉREQUIS

PUBLIC VISÉ

- Toute personne souhaitant exercer le métier d'agent de sécurité incendie en ERP ou IGH

PRÉREQUIS

- SST ou PSE en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans
- Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 2 mai 2005 (certificat médical de moins de 3 mois)
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

3 APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Exercer son rôle de SSIAP 1 dans la prévention des incendies, accueillir les secours et évacuer le public
- Sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et l'assistance aux personnes

4 MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

THÉORIE

- Exposés et débats avec support audiovisuel

PRATIQUE

- Travaux pratiques et mises en situation

5 ÉVALUATION ET VALIDATION

- Épreuves écrites (QCM) et pratiques (ronde avec anomalies et sinistres)
- L'examen se déroule devant un jury présidé par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

DURÉE ET EFFECTIF

FORMATION INITIALE

67 h hors examen

Jusqu'à **12** stagiaires

10 jours examen inclus

TARIF **1 090 €** par personne

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉLAI D'ACCÈS
1 à 4 semaines selon les places disponibles

DATES
Disponibles sur le site internet ou sur demande

VALIDATION
Certificat de qualification SSIAP 1 délivré à l'issue de l'examen (jury BSPP)

LIEU (FORMATION EN INTER)
11/15 avenue de la Résistance
93100 Montreuil (métro Croix de Chavaux)

INTRA ENTREPRISE
Sur votre site, Paris, IDF et province sur demande

Accessibilité handicapé

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Adaptation sur demande.

MULTI STAGIAIRES ET INTRA

Nous consulter

01 48 58 54 38

contact@fcs-formation.fr

Contenu de la formation

Moyens, programme détaillé et référent pédagogique

§ AUTORISATION D'EXERCICE ET TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation conforme aux dispositions de l'**arrêté du 2 mai 2005 modifié** relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (…) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » (articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité). **Centre d'examen agréé par la BSPP, agrément n°093-0042.**

6 MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Vidéoprojecteur et écran tactile interactif** : séquences vidéo relatives à la sécurité incendie, supports de cours individualisés remis aux apprenants
- **Désenfumage et compartimentage** : volets de désenfumage équipés de leur système de déclenchement, clapets coupe-feu équipés, porte coupe-feu avec bâti
- **Éclairage de sécurité** : blocs d'éclairage de sécurité permanents et non permanents
- **Moyens de secours** : SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, extincteurs (eau, poudre, CO2), RIA, têtes d'extinction automatique à eau (non fixées)
- **Simulation** : têtes d'extinction installées sur canalisation non alimentée, émetteurs-récepteurs, manomètre enregistreur des évènements
- **Modèles d'imprimés** : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses, registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)

7 CONTENU PÉDAGOGIQUE

1	**Le feu et ses conséquences** Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement	6 h
2	**Sécurité incendie** Principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP	17 h
3	**Installations techniques** Installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes, colonnes sèches et humides, SSI	9 h
4	**Rôles et missions des agents de sécurité incendie** Le service de sécurité, les consignes de sécurité et la main courante, le poste de sécurité, les rondes et la surveillance des travaux, la mise en œuvre des moyens d'extinction, appel et réception des secours, sensibilisation des occupants	18 h
5	**Concrétisation des acquis** Visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention, entraînement à l'extinction de feux réels	17 h

Total : 67 h de face à face pédagogique, hors examen. Durées conformes à l'annexe II de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Contenu de la formation

Moyens, programme détaillé et référent pédagogique

Examen : épreuves écrites (QCM) et pratiques (ronde avec anomalies et sinistres) devant un jury présidé par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.
À savoir : le certificat SST doit être maintenu à jour et la qualification H0B0 est requise pour l'emploi. Le recyclage triennal du diplôme SSIAP 1 est obligatoire.

GY

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Grégory YOMTOB

Votre interlocuteur pour toute question sur le déroulé, l'adaptation du programme ou l'organisation de la session